



---

## ASSOCIATIONS : DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE CIVILE 2025

---

A renvoyer impérativement au plus tard le **vendredi 28 février 2024 à 16h00** à la Mairie de Briennon sur Armançon, à l'attention de l'Adjoint au Maire délégué aux associations, Hôtel de Ville 50 Grande Rue 89210 Briennon sur Armançon, avec l'ensemble des pièces indiquées. Les dossiers incomplets ou parvenus hors délais ne seront pas instruits. Aucune exception ne sera faite.

**Nom de l'Association :** \_\_\_\_\_

**Montant de la subvention demandée :** \_\_\_\_\_

La ville de Briennon sur Armançon, consciente que les associations de la commune participent de son animation, son rayonnement et son attractivité, peut apporter un soutien logistique et/ou financier à ces structures, via notamment la mise à disposition de locaux communaux, l'assistance des services techniques municipaux lors de l'organisation de manifestations associatives et le versement de subventions.

Ces subventions sont des aides financières accordées par la Commune dans le but de soutenir l'activité courante des associations ou de les aider à réaliser des actions et projets ponctuels.

La commission Associations, culture, évènementiel et devoir de mémoire étudie la recevabilité de la demande de subvention et émet un avis. La décision d'octroi d'une subvention relève, en dernier ressort, du Conseil Municipal.

Il est à noter que l'attribution d'une subvention n'est pas un droit pour le demandeur, y compris lorsque l'association en a déjà bénéficié lors d'un exercice antérieur. L'association dépose une seule demande de subvention pour l'année.

### Liste de pièces à joindre à votre dossier :

- Les statuts de l'association, en cas de première demande ou de modification des statuts depuis la précédente demande
- Un RIB ou RIP original au nom de l'association
- Le bilan financier du dernier exercice clos (modèle dans ce dossier). Pour toute demande de subvention supérieure à 1 000 €, joindre la présentation de vos factures.
- Le budget prévisionnel pour l'exercice 2025, certifié conforme par le(la) Trésorier(e) (modèle dans ce dossier). Si l'association compte utiliser tout ou partie de la subvention communale au profit d'autres organismes, elle indique clairement et de manière individualisée les destinataires et le montant de ces versements.
- Le dernier rapport d'activité (ou le PV de la dernière assemblée générale)
- Le solde des comptes bancaires et livrets épargnes au 31 décembre 2024
- Le projet d'activité(s) détaillé pour l'exercice 2025

### Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée du dossier :

Date de complétude du dossier :

Avis de la commission Associations :

réunie le

Décision du Conseil Municipal :

réuni le

## 1 – IDENTIFICATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION

Nom complet de l'association : \_\_\_\_\_

Adresse du siège social : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Adresse mail :

Site internet/page Facebook :

N° SIREN/SIRET (obligatoire) :

Objet de l'association tel qu'il figure dans les statuts :

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? :  OUI  NON

Si oui, merci de préciser :

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ? :  OUI  NON

Si oui, précisez la date de publication au Journal Officiel :

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? \_\_\_\_\_

## 2 – BUREAU DE L'ASSOCIATION

PRESIDENT(E)	
NOM :	Prénom :
Elu(e) au sein du Conseil Municipal de Briennon s/ A. ou ascendant direct (parent, enfant, frère, sœur, conjoint) d'un élu du Conseil municipal de Briennon <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Portable :
Adresse mail :	
TRESORIER(E)	
NOM :	Prénom :
Elu(e) au sein du Conseil Municipal de Briennon s/ A. ou ascendant direct (parent, enfant, frère, sœur, conjoint) d'un élu du Conseil municipal de Briennon <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Portable :
Adresse mail :	

SECRETAIRE	
NOM :	Prénom :
Elu(e) au sein du Conseil Municipal de Briennon s/ A. ou ascendant direct (parent, enfant, frère, sœur, conjoint) d'un élu du Conseil municipal de Briennon <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Portable :
Adresse mail :	

Préciser la personne à contacter pour ce dossier de subvention (si celle-ci n'est pas un des membres du bureau cités ci-dessus, merci de préciser ses coordonnées) : \_\_\_\_\_

### 3 – FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

#### Adhérents :

	N-2	N-1	N
Mineurs Briennon sur Armançon, Bligny en Othe			
Mineurs autres communes			
Adultes Briennon sur Armançon, Bligny en Othe			
Adultes autres communes			
TOTAL adhérents Briennon sur Armançon et Bligny en Othe			
TOTAL adhérents autres communes			

Montant de la cotisation annuelle :

#### Moyens humains de l'association :

Nombre de bénévoles :
Nombre de salariés :
Dont contrats aidés :
Montant total de la rémunération :
Nombre ETP (Equivalent Temps Plein) :

#### L'association bénéficie des moyens communaux suivants :

La mise à disposition d'un local <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
L'assistance gratuite des services municipaux pour l'organisation de manifestations <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Dont prêt de matériel <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Dont assistance des agents municipaux <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Dont location de matériel par la commune <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Autres services rendus par la Ville :

A quelle manifestation(s) communale(s) l'association a-t-elle participé en 2024 ?

**4 – ELEMENTS FINANCIERS**

Historique des subventions allouées par la commune :

2022 :	2023 :	2024 :	2025 :
--------	--------	--------	--------

Participation communale souhaitée pour 2025 (Cocher la(les) case(s) correspondante(s))

- Demande de subvention pour le fonctionnement courant – Montant sollicité : \_\_\_\_\_ €  
Commentaires : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
  
- Demande de subvention exceptionnelle / réalisation d'un projet spécifique – Montant sollicité : \_\_\_\_\_ €  
Intitulé de l'action : \_\_\_\_\_  
Contenu du projet (descriptif, objectifs, dates/durée, bénéficiaires...) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_
  
- Partenariat – Préciser le type de partenariat souhaité (nature de l'aide demandée à la Ville) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Résumé du compte d'exploitation**  
Du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais administratif		Cotisations adhérents	
Manifestations		Manifestations	
Frais de personnel		Ventes diverses (préciser)	
Frais déplacements		<b>Subventions</b>	
Frais communication		Etat (à préciser)	
Assurances		Conseil régional	
Publicité		Conseil départemental	
Achat petit matériel et équipement		Ville de Briennon	
Achat gros matériel (≥ 800 €)		Autres aides publiques (préciser)	
Impôts et taxes		Partenaires privés (sponsors...)	
Frais financiers (emprunt...)		Dons et legs	
Autres dépenses (préciser)		Intérêts (compte livrets)	
<b>Sous-total dépenses</b>		<b>Sous-total recettes</b>	
Bénéfice de l'exercice (A)		Déficit de l'exercice (B)	
<b>TOTAL DEPENSES (C)</b>		<b>TOTAL RECETTES (D)</b>	

Le total (C) doit être égal au total (D)

Bilan financier

Solde bancaire en fin d'exercice :		Solde bancaire en début d'exercice :	
Déficit de l'exercice (B) :		Bénéfice de l'exercice (A) :	
<b>TOTAL (E) :</b>		<b>TOTAL (F) :</b>	

Le total (E) doit être égal au total (F)

Certifié conforme,

Date et signature du(de la) Trésorier(e)

**Budget prévisionnel**  
Du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais administratif		Cotisations adhérents	
Manifestations		Manifestations	
Frais de personnel		Ventes diverses (préciser)	
Frais déplacements		<b>Subventions</b>	
Frais communication		Etat (à préciser)	
Assurances		Conseil régional	
Publicité		Conseil départemental	
Achat petit matériel et équipement		Ville de Briennon	
Achat gros matériel (≥ 800 €)		Autres aides publiques (préciser)	
Impôts et taxes		Partenaires privés (sponsors...)	
Frais financiers (emprunt...)		Dons et legs	
Autres dépenses (préciser)		Intérêts (compte livrets)	
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	

Le total des dépenses doit être égal au total des recettes

Certifié conforme,

Date et signature du(de la) Trésorier(e)

## 5 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, représentant(e) légal(e) de l'association \_\_\_\_\_

Déclare :

1/ que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

2/ que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

3/ exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment celles relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

4/ s'engager à mettre en évidence le concours financier de la ville de Briennon sur Armançon sur toute leur communication, dans un objectif de respect des principes de transparence de l'octroi des fonds publics et de valorisation de l'action communale ;

5/ s'engager à notifier à la commune toute modification dans la composition du bureau ou des statuts de l'association durant l'exercice 2025 ;

6/ s'engager à transmettre à la ville un compte rendu financier dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée, y compris si l'association ne sollicite pas le renouvellement de la subvention.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du(de la) Président(e)

*La Commune de Briennon sur Armançon représenté par son Maire en exercice vous informe, que vos données personnelles font l'objet d'un traitement. Les destinataires de ces données sont, en tant que de besoin, les services émetteurs du présent dossier de demande de subvention et les autres services susceptibles d'intervenir conjointement avec eux.*

*Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Informatique et Libertés ») modifiée ainsi qu'aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez de droits. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, adressez-vous à la commune de Briennon sur Armançon, soit par voie électronique en écrivant à [secretariat.briennon@gmail.com](mailto:secretariat.briennon@gmail.com), soit par courrier postal à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, Hôtel de ville 50 Grande rue 89210 Briennon sur Armançon. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit. Ce justificatif ne sera pas conservé au-delà du temps nécessaire à l'exercice du droit demandé.*